

L'Évangile selon Jean d'Outremeuse (XIVe s.)

Autour de la Naissance du Christ (*Myreur*, I, p. 307-347 *passim*)

Chapitre VIb : La naissance à Bethléem

par

Jacques POU CET

Membre de l'Académie royale de Belgique
Professeur émérite de l'Université de Louvain

[<jacques.poucet@skynet.be>](mailto:jacques.poucet@skynet.be)



Icône de la naissance de Jésus

[Source](#)

[\[Accueil\]](#) [\[Biblio\]](#) [\[Texte et Traduction\]](#)

[\[Ch. 1\]](#) [\[Ch. 2\]](#) [\[Ch. 3\]](#) [\[Ch. 4\]](#) [\[Ch. 5\]](#) [\[Ch. 6a\]](#) [\[Ch. 6b\]](#) [\[Ch. 7\]](#) [\[Ch. 8\]](#) [\[Ch. 9\]](#)

Plan

- A. *Le Romanz de Saint Fanuel*
- B. Digression : La virginité de Marie et les « sages-femmes de la Nativité »
- C. Reprise de l'histoire d'Anastasia
- D. Synthèse du récit de Jean d'Outremeuse
- E. Aspects particuliers
 - 1. Ressemblances et différences
 - 2. Les trois lumières « inextinguibles »
 - 3. Les prophéties sont accomplies...
 - 4. Les animaux de l'étable
 - 5. Le recours à l'Ancien Testament comme procédé de composition
 - 6. Le foin et la crèche de Bethléem
 - 7. Des tombes, une chaise et d'autres choses
 - 8. Pierre le Mangeur et Jacques de Voragine sur la crèche

Pour décrire le recensement, on s'en souviendra, le chroniqueur liégeois avait abandonné le *Romanz de saint Fanuel*, mais il va y revenir très vite. En effet, lorsqu'il traite de l'entrée à Bethléem, des difficultés rencontrées par le couple pour trouver un logement et des circonstances entourant la naissance, l'essentiel du récit de Jean d'Outremeuse, et en particulier les § 5 à 15 de notre présentation, repose sans aucune contestation possible sur le texte du *Romanz*. Des deux côtés, on retrouve – et dans le même ordre, ce qui est significatif – toute une série de motifs bien précis.

Pour en convaincre le lecteur, nous présenterons d'abord le texte du *Romanz de Saint Fanuel* avant de le comparer à la version de Jean d'Outremeuse.

A. Le Romanz de Saint Fanuel

Et d'abord l'arrivée du couple à Bethléem et les difficultés d'hébergement qu'ils rencontrent. Marie et Joseph sont à la porte de Bethléem. La future mère, épuisée, s'assied sur une pierre, tandis que Joseph part à la recherche d'un logement.

<p>Atant vont droit en Belleant, Ainsi com nos trovons lisant. A l'entrée de la cité Se sunt ambedoi reposé, Par desus une blanche pierre. Ce dist Joseph : « Amie chiere, Atendez moi .i. seul petit, G'irai laiens, ne vos anuit, Por ostel querre et porchacier, Dont nos avons molt grant mestier. »</p>	<p>1415 1420</p>	<p>Alors, ils vont droit à Bethléem, comme nous le trouvons écrit. À l'entrée de la cité, ils se sont tous deux reposés sur une pierre blanche. Joseph dit : « Chère amie, attendez-moi un petit moment, j'irai là-bas, si cela ne vous ennuie, pour chercher et découvrir un hôtel dont nous avons très grand besoin. »</p>
--	--	--

<p>Joseph en la cit est entrez, Molt hontex et molt trespensez ; Mes il a trové tant de gent Qui venu sont au parlement C'onques n'i pot ostel trover, Ou il se peust reposer.</p>	<p>1425</p>	<p>Joseph entra dans la cité fort mal à l'aise et très préoccupé. Mais il rencontra tant de gens venus à l'assemblée qu'il ne put trouver nulle part d'hôtel où ils puissent se reposer.</p>
--	-------------	--

Ne trouvant de place dans aucune auberge, Jésus revient bredouille auprès de Marie, mais celle décide quant même d'entrer à Bethléem.

<p>Joseph est de la vile issus, A sa dame en est revenus, Qui l'atendoit desus la pierre. Ce dist Joseph : « Amie chiere, Por le grant Deu, quel le ferons Et en quel leu herbergerons ? Ja ne troverons nos, ce cuit, Ostel ou nos gisons anuit, Car si est plaine la cité Que je n'i puis trover ostel. »</p>	<p>1430 1435</p>	<p>Joseph est sorti de la ville, est revenu près de sa dame qui l'attendait sur la pierre. Joseph dit : « Chère amie, par le grand Dieu, que ferons-nous et en quel lieu nous abriterons-nous ? Jamais nous ne trouverons, je crois, un hôtel pour y coucher cette nuit. La cité est si remplie que je ne peux en trouver un. »</p>
<p>– « Sire, ce dist Ste Marie, Por Deu, or ne vos doutes mie, G'irai ensemble o vos laiens, Se troverons aucunes gens Qui por Deu nos herbergeront, Et qui pitié de nos aront. » Ainsi se mistrent en la vile.</p>	<p>1440 1445</p>	<p>– « Sire, dit Sainte Marie, par Dieu, ne craignez rien maintenant. J'irai avec vous là-bas ; nous trouverons bien quelques personnes qui, par Dieu, nous hébergeront et auront pitié de nous. » Ainsi entrèrent-ils dans la ville.</p>

Le couple va heureusement être « dépanné » par une personne rencontrée par hasard. C'est la fille d'un homme riche qui les prend en pitié et qui insiste auprès de son père pour qu'il leur procure malgré tout un abri de fortune, en l'occurrence une étable. Cette jeune personne, dont le nom (*Anestese*) sera donné au vers 1483 et que nous appellerons Anastasie, est lourdement handicapée : elle n'a, dit le texte au vers 1488, « ni pieds ni mains ». Nous verrons dans un instant ce qu'il faut penser de ce très lourd handicap. Il reste qu'elle ne peut pas les aider autant qu'elle le voudrait, mais après leur avoir procuré le gîte et les avoir installés, elle veille aussi à ce que le couvert leur soit assuré.

.i. riches homs ot une fille Qui trespassoit parmi la rue ; Joseph la vit, si la salue, Et nostre dame l'apela, Molt doucement li demanda S'ele avoit ostel ne maison, Qu'el lor prestast .i. anglechon Ou il peussent reposer, Car ne poent avant aler, Tant que la nuit fust trespassée.	1450 1455	Un homme riche avait une fille qui passait dans la rue. Joseph la vit et la salua, et Notre-Dame l'appela. Très doucement elle lui demanda, si elle avait un hôtel ou une maison, qu'elle leur prête un petit coin où ils puissent s'installer, car ils ne pourraient aller plus loin une fois la nuit tombée.
La pucele dist que senée : « E Dex, ge ne sui mie bome, Anchois sui fille a .i. riche home, Mes g'irai mon pere proier Se il vos voudroit herbergier. Certes j'en aroie grant joie. »	1460	La sage pucelle dit : « Eh Dieu ! je ne suis pas patronne, mais la fille d'un homme riche. Alors j'irai demander à mon père de bien vouloir vous héberger. Certainement, j'en serais très heureuse. »
Son pere apele, si li proie : « Sire, por amor Deu le grant, Herbegiés ceste povre gent, Car il sont molt desconseillié, Li grans Dex ait de vos pitié, Tant que la nuit soit trespassée, Car ceste dame est molt lassée. »	1465	Elle appelle son père et lui demande : « Sire, pour l'amour de Dieu le Grand, hébergez ces pauvres gens, car ils sont très désespérés. Puissent-ils, par Dieu, obtenir votre pitié une fois la nuit tombée, car cette dame est très fatiguée. »
– « Fille, ce dist li riches hom, Je ai si plaine ma maison. Des chevaliers de cest païs Qu'il ont tot mon ostel porpris, Que ge nes aroie ou couchier,	1470	– « Ma fille, dit l'homme riche, ma maison est si remplie de chevaliers de ce pays qui ont occupé toute ma demeure, que je ne saurais où les coucher.

Si ne les ai ou herbergie[r].»		Je n'ai pas où les héberger. »
– « Sire, dist ele, si avez :	1475	– « Messire, dit-elle, vous avez de la place :
En cele estable les metez. »		mettez-les dans cette étable ».
– « Fille, fet il, et je l'otroi,		– « Ma fille, fait-il, je veux bien,
Por ce que beles gens les voi,		car je vois qu'ils sont bonnes gens.
Menés les i, ses i couchiés,		Menez-les-y et couchez-les,
A vo pooir les aaisiés. »	1480	mettez-les à l'aise autant que possible. »
Ele si fist tout maintenant,		Elle fit tout cela immédiatement
Les i mena molt doucement.		et les conduisit très gentiment.
Anestese fu debonere :		Anastasia se montra très bonne :
Molt s'entremist de lor affere,		elle s'occupa beaucoup d'eux
Et mex lor fust, s'ele poist.	1485	et aurait fait plus si elle l'avait pu.
De lor liz fere s'entremist		Elle s'occupa de leur faire un lit
De la blanche paille et d'estrain ;		de paille blanche et de chaume.
Mes el n'avoit ne pié ne main (sic).		Mais elle n'avait ni pieds ni mains.
Son pere, qui riche home estoit,		Son père, qui était un homme riche,
De tel vitaille come avoit	1490	leur fit porter à profusion
Lor fist porter a grant foison,		des victuailles qu'il avait :
Pain et vin et char et poisson,		pain, vin, viande et poisson ;
Puis les commande au salveor,		Puis elle les recommanda au Sauveur,
Qui fist clarté et nuit et jor :		qui a fait la clarté, et la nuit et le jour.

Avant d'aller plus loin, revenons sur la teneur du vers 1488 qui précise qu'Anastasia n'avait « ni pieds ni mains ». Pareille information peut surprendre. En effet, comme nous le verrons, la suite du texte, quand il fait allusion à son handicap et à sa guérison (v. 1554, 1573-1575, 1585-1624), n'évoque jamais les pieds, mais toujours les mains et les doigts. De même, le miracle dont elle bénéficiera ne porte que sur les mains (v. 1573-1575) et ce sont ses mains seulement que son père voudra trancher (v. 1585-1624). Bref, la formule « ni pieds ni mains » du vers 1488 interpelle.

En fait cette jeune infirme n'apparaît pas seulement dans *Li Romans* et dans *Ly Myreur*. De nombreux autres récits, que nous examinerons peut-être dans un développement particulier, font allusion à l'Anastasia liée à la naissance de Jésus, mais elle y est toujours présentée comme « la fille sans mains ». Jamais son handicap ne porte sur les pieds.

Plus caractéristique encore peut-être, l'auteur du *Romanz* lui-même, là où il met Anastasia en scène (vers 1446-1449 du début), en fait une personne normale sur le plan de la

marche. Elle se promenait normalement en rue lorsque Marie l'a interpellée. Et plus tard cette fois, à l'appel de Joseph, elle « court » auprès de Marie (*La pucelle vint la corant*, v. 1557).

Pareille incohérence a naturellement frappé l'éditeur (Chabaneau, 1888, p. 389), qui, tout en conservant au vers 1488 le texte du manuscrit suivi d'un *sic*, a noté qu'une variante de la tradition donnait *nule main*. Il a pour sa part proposé une correction en *ne doit ne main* (« ni doigts ni mains »). Bref, dans toute la tradition, à l'exception de ce vers 1488 dont le texte est fort discuté, Anastasie était « simplement » handicapée des mains. Mais laissons ce point de détail pour revenir au récit.

*

Après l'arrivée à Bethléem, la découverte d'un abri, l'installation, un lit simple et un bon repas, la nuit tombe. Mais l'étable est éclairée d'une vive clarté, jetée par trois candélabres portant trois grands cierges et descendus miraculeusement du ciel devant Marie. Dans une courte digression, le poète fait l'histoire de ces cierges qui, selon lui, existent encore. Quelle est cette lumière mystérieuse ? Quel sens a-t-elle ? Elle n'émane pas de l'enfant Jésus qui n'est pas encore physiquement présent parmi eux. Mais Joseph l'interprète quand même comme une manifestation de Dieu.

Quant la sainte virge ot soupé Et li lit furent apresté, Donc est la noire nuit venue ; Et Dex, qui toz li mons salue,	1495	Quand la sainte Vierge eut soupé, que les lits furent préparés, la nuit noire est donc venue, ainsi que Dieu, le sauveur du monde.
Trois candelabres de fin or, Qui bien valoient .i. tresor, Et .iii. grans cierges alumez, Qui rendoient molt grans clartez, Com li solaux la matinée, Quant il s'espant parmi la prée, Devant la virge sunt venu Et a grant joie descendu.	1500	Trois candélabres d'or fin, qui valaient bien un trésor et trois grands cierges allumés répandaient une très grande lumière, comme le soleil le matin, quand il se répand sur les prairies. Devant la vierge ils sont venus et joyeusement sont descendus.
Segnor, ce ne mescreez mie, Devant l'autel Ste Soufie En art li uns et nuit et jor, Qu'il ne puet perdre sa luor ; Et a Meques resont li dui, Bien l'avez oi dire autrui, Devant li deu as Sarrasins :	1510	Seigneurs, vous ne le croirez pas, devant l'autel de Sainte Sophie, le premier brûle nuit et jour sans perdre de sa lumière. Et à La Mecque, ils sont deux, vous l'avez entendu d'autrui, devant les dieux des Sarrasins :

C'est Mahomes et Apollins ; Non pas por ce que Dex les aint, Mes il ne poent estre estaint. Trestoz jors ardent et ardront, Ne james n'amenuiseront. Segnor, el font de haute mer Ardroient il autresi cler	1515 1520	Mahomet et Apollon. Ce n'est pas parce que Dieu les aime mais ils ne peuvent être éteints. Tous les jours ils brûlent et brûleront, et jamais ne diminueront. Seigneurs, au fond de la mer ils brûleraient aussi clairement.
Quant S. Joseph la clarte vit, Dedenz son cuer s'en esjoist, La sainte virge en apela : « Dame, dist il, entendez ça ; Dame, dist-il, or nos couchons ; Diex est ceains ensemble o nos, Car bien le voi apertement ; Il en fait bien l'aparissant. »	1525	Quand saint Joseph vit cette lumière, en son cœur il se réjouit, et appela la sainte Vierge : « Dame, dit-il, voyez cela ; dame, maintenant nous sommes couchés ; Dieu est ici, ensemble, avec nous, je le vois bien clairement : c'en est bien la manifestation. »

Contentons-nous pour l'instant de relever la présence de ce motif des « cierges inextinguibles ». Nous reviendrons plus en détail sur lui dans le [commentaire](#) que nous consacrerons à Jean d'Outremeuse. Quoi qu'il en soit, à l'extérieur, il fait nuit noire (vers 1497) ; l'étable est éclairée d'une lumière mystérieuse, et Joseph a clairement la perception de la présence divine.

Que va-t-il se passer ensuite ?

*

Selon le poète, Marie et Joseph se sont couchés et se sont endormis, lorsqu'au point du jour, Marie réveille Joseph, le fait lever et l'envoie chercher la jeune personne qui les avait aidés la veille au soir. L'enfant – le Sauveur, lui dit-elle – va naître avec le jour.

Elle ne lui dit pas qu'elle a besoin d'une sage-femme, mais c'est ce que Joseph comprend.

La nuit quant il furent couchié Et il se furent resveillié, Grant piece ert de la nuit alée Et pres estoit de l'ajornée. Nostre dame issi del lit, Josep apela, si li dist : « Levez tost sus igneement, Ovrez ces huis hastivement, Si me montez tost les degrez ; La damoisele m'apelez	1530 1535	La nuit, après s'être couchés quand ils se réveillèrent, la nuit en grande partie était passée et le jour était proche. Notre Dame sortit du lit appela Joseph et lui dit : « Levez-vous tout de suite, ouvrez vite la porte, montez toutes les marches, et appelez la demoiselle
--	----------------------------------	--

Qu'ersoir nos herberja ceains.		qui hier soir nous logea ici.
Je ne quer plus de toutes gens ;	1540	Je ne veux personne d'autre.
Si recevra le saveor,		Le sauveur va venir,
Qui nestera contre le jor.»		qui naîtra avec le jour. »

Joseph sort à la recherche de quelqu'un qui pourrait l'aider. C'est ce qu'il fait aussi en la même circonstance dans les récits apocryphes de la naissance (*Protévangile de Jacques*, XIX, 1, p. 99, EAC I ; et *Évangile du pseudo-Matthieu*, XIII, 3, p. 133, EAC I). Ici, dans le *Romanz de Fanuel*, il frappe à la porte de la *damoisele* qui accepte sans hésiter de le suivre, tout en soulignant une fois de plus son infirmité, qui lui interdit d'être vraiment utile.

Josep molt tost s'apareilla		Joseph se prépara immédiatement,
Et vint a l'uis, sel desfrema,		vint à la porte, l'ouvrit,
Trois moz hucha la damoisele	1545	et appela trois fois la demoiselle
« He, Diex, dist ele, qui m'apele ? »		« Par Dieu, dit-elle, qui m'appelle ? »
– « Dame, dist il, li povres hon		– « Madame, dit-il, c'est le pauvre homme
Que herberjas en ta messon.		que tu hébergeas dans ta maison.
Vien tost, si aide a ma dame,		Viens vite et aide ma femme
Qui molt a grant mestier de fame	1550	qui a grand besoin d'une femme.
Je sui uns hons, n'i doi touchier ;		Comme homme, je ne dois pas agir ;
Je ne soi riens de tel mestier. »		je ne sais pas ce qu'il faut faire. »
– « Sire, dist ele, n'est pas droiz ;		– « Messire, dit-elle, cela ne va pas ;
Diex ! ja n'ai je ne mains ne doiz ;		Dieu ! Je n'ai ni mains ni doigts.
Mes toutes voies ge irai	1555	Toutefois j'irai faire
A tout mon povair aiderai. »		tout ce que je peux pour aider.

Dans les apocryphes aussi, lorsque Joseph revient avec de l'aide, l'enfant est déjà là. Personne en fait n'a assisté à l'accouchement proprement dit.

La pucele vint la corant,	La jeune fille arriva en courant,
Delez la mere vit l'enfant.	près de la mère elle vit l'enfant.

B. Digression : la virginité de Marie et les « sages-femmes de la Nativité »

À cet endroit du récit, faisons une courte pause pour évoquer la question de l'accouchement proprement dit et de la virginité de la mère.

Lors de l'accouchement, les apocryphes anciens (*Protévangile de Jacques*, XVIII-XX, p. 98-101, EAC I ; *Pseudo-Matthieu*, XIII, 3-5, p. 133-134, EAC I ; *Vie de Jésus en arabe*, II-IV, p. 212-

213, EAC I) font généralement intervenir des personnages féminins, qui semblent être des sages-femmes de métier et qui sont apparemment convoquées comme telles. Appelées par Joseph ou liées à lui, elles arrivent après l'événement et n'aident donc pas beaucoup Marie. En fait elles ont pour fonction essentielle d'être des témoins crédibles du miracle que représente la virginité de l'accouchée.

Le témoignage de ces femmes qui reçoivent souvent un nom est bien mis en scène. L'une d'elles, Zahel, est acquise immédiatement au miracle, l'autre, Salomé, est d'abord incrédule. Elle demande même à vérifier *de tactu* cette virginité, ce qui va entraîner deux miracles successifs. En procédant à la vérification, l'incrédule perd sur le champ l'usage de sa main, qui est desséchée ou brûlée. Premier miracle qui sera presque immédiatement suivi d'un second : la victime demande pardon et sa main lui est rendue.

Sans avoir réellement assisté Marie lors de l'accouchement, ces « spécialistes » convoquées par les plus anciens apocryphes servent donc de preuves vivantes de l'événement extraordinaire qui s'est déroulé.

Le *Romanz de Saint Fanuel* n'a pas accueilli le témoignage des « sages-femmes de la Nativité ». Il aborde la question de la virginité de Marie en utilisant un tout autre motif : celui de la *semblance* de la *verrine*, dont il a été assez longuement question [plus haut](#), dans l'article consacré à l'Annonciation :

Tout autresi con vos veez		De la même manière que vous voyez
Quant li soleil est eschaufez	1560	le soleil très chaud
Et il tresperce la verriere,		traverser une verrière
La ou ele est la plus entiere,		là où elle est entière,
Si con li soleil vient et va		y entrer et en sortir
Et la verriere mal n'en a,		sans lui faire aucune mal,
Trestout autresi sainement,	1565	d'une manière tout aussi saine,
Ice sachiés vos vraiment,		(et cela, sachez-le vraiment),
Nostre dame s'en delivra,		Notre-Dame fut délivrée,
C'onques son cors n'en viola.		sans que son corps n'en souffrit.

En fait, ces dix vers, qui suspendent la narration, remplissent donc dans le récit la même fonction que les « sages-femmes » des plus anciens apocryphes.

C. Reprise de l'histoire d'Anastasia

Après cette affirmation de la virginité de Marie, l'histoire d'Anastasia reprend dans le *Romanz de saint Fanuel*. La jeune fille veut prendre l'enfant dans ses bras. C'est alors que Dieu va lui rendre ses deux mains :

La pucele sanz mains estoit,		La pucelle était sans mains,
De l'enfant molt grant joie avoit,	1570	de l'enfant, elle avait grande joie ;
As .ii. moignons le volt lever,		avec deux moignons, elle veut le soulever.
Et Diex, qui tout a a saver,		Alors Dieu, qui doit tout sauver,
Andeus ses mains li a rendues.		lui rendit ses deux mains.
Plus gentes ne furent veues,		Des mains plus jolies, on n'en vit pas.
Beles et blanches come flor.	1575	Elles étaient blanches comme fleur.
Ele en vait prendre le seignor,		Avec elles, elle va prendre le seigneur,
Celui qui nasqui purement,		celui qui naquît dans la pureté
Pour racheter toute la gent,		pour racheter le monde entier.
En une creche le coucha,		Elle le coucha dans une crèche,
De blans drapiax l'envolopa.	1580	et l'enveloppa de linges blancs.

Le miracle rappelle évidemment celui de la main de la « sage-femme » incrédule des deux apocryphes déjà mentionnés et celui des deux mains d'une autre « sage-femme », celle qui apparaît dans l'*Évangile arabe de l'enfance du Sauveur* (ch. 2 et 3), dans la version traduite par P. Peeters en tout cas.

*

L'histoire aurait pu se terminer ici. Ce n'est pas le cas. Elle se prolonge par un épisode riche en valeur symbolique et dont il n'existe pas de trace dans les apocryphes anciens.

Rentrée chez elle, *sainte Anestese* va devoir affronter son père. Plus haut dans le récit, le poète l'avait présenté comme un homme riche, mais en taisant l'essentiel, à savoir qu'il était grand-prêtre et docteur de la loi, bref une haute autorité religieuse juive. Une confrontation violente va opposer les deux membres de la famille.

Montrant à son père ses « nouvelles mains », *Sainte Anestese* lui explique comment et par qui elle a été guérie. Refusant d'accepter ce que lui dit sa fille, à savoir que le Dieu Sauveur est né, il lui reproche d'avoir trahi la religion juive, s'empare d'une épée et veut lui trancher ses mains.

Sainte Anestese torne ariere

Puis sainte Anastasia retourne

Et son chier filz, que je vi né
Sans luxure en virginité. »

et en son fils, que je vis naître
sans luxure, dans la virginité. »

– « Fille, dist le pere, bien croi
Que tenis le souverain roi 1620
Qui de la virge est nez en terre,
Pour nos ames d'enfer retrere. »
A ces paroles la veue
Fu au yuif tost revenue.

– « Ma fille, dit le père, je crois bien
que tu as tenu le souverain roi
qui est né sur terre de la vierge,
pour retirer nos âmes de l'enfer. »
À ces paroles, la vue
au Juif fut aussitôt rendue.

Peut-être influencé par ce qui vient d'être dit au vers 1622, à savoir que le Christ était venu sur terre « pour aller rechercher nos âmes de l'enfer », le poète abandonne alors un instant le cas d'Anastasia pour introduire une digression de quelque quarante vers (vers 1625-1660). Il raconte qu'un ange descend du ciel dans une grande lumière pour annoncer la naissance et louer le Seigneur : « Que la joie et l'allégresse règnent au ciel pour la naissance du créateur. Que la paix et la joie soient maintenues sur terre pour sa venue. Les prophéties sont accomplies. Le monde entier précédemment dans les ténèbres est maintenant rempli de lumière. » Cette lumière gagne même les Enfers, au grand étonnement du Diable et à la grande joie des prophètes et de tous les amis du Christ, qui attendent sa venue.

*

Après cette digression, l'auteur revient en arrière, remontant toutefois un peu trop haut dans le fil de son récit. Il avait déjà dit en effet (vers 1579-1580) qu'Anastasia avait couché dans sa crèche l'enfant enveloppé de linges blancs. A-t-il changé de source ? C'est possible. En tout cas, il répète ce détail avant d'apporter des éléments nouveaux, notamment la présence près de la crèche de deux animaux (*deus mues bestes*), une vache et une mule, symboles respectifs pour lui de la nouvelle et de l'ancienne Loi. Nous n'avons toutefois pas repris ici son développement, qui se trouve aux vers 1671 à 1682, et que nous retrouverons en commentant la version de Jean d'Outremeuse.

Ore est bien droiz que je vos die
De ma dame sainte Marie.
Sainte Agnetesse a l'enfant pris,
Qu'ele n'i a lonc terme quis.
En une creche l'a posé, 1665
De blans drapiax envelopé.
En cele creche ou Diex estoit
Deus mues bestes i avoit.

Maintenant il est juste que je vous parle
De ma dame Sainte Marie.
Sainte Anastasie a pris l'enfant
Qu'elle n'a pas mis longtemps à trouver.
Elle l'a posé dans une crèche,
Enveloppé de linges blancs.
Dans cette crèche, où Dieu se trouvait,
Il y avait deux bêtes silencieuses.

L'une s'ert vache debonere,
Et l'autre iert mule por mal traire 1670

L'une était une vache paisible,
L'autre une mule porte-malheur.

D. Une synthèse du récit de Jean d'Outremeuse

Après cette présentation, presque intégrale, de la version du *Romanz de saint Fanuel*, il est temps de revenir à Jean d'Outremeuse. Notre lecteur dispose [par ailleurs](#) du texte complet, mais pour sa facilité il en trouvera ci-dessous un bref résumé numéroté en vingt éléments.

À Bethléem, Anastasie installe le couple dans une étable de sa maison - la lumière mystérieuse – l'accouchement – la virginité de Marie – Anastasie retrouve l'usage de ses mains – Son père, un haut dignitaire juif, veut les lui trancher – Il devient aveugle, mais, après une profession de foi, retrouve l'usage de la vue – Quelques précisions sur la crèche.

- * 1. Avant d'entrer à Bethléem, Marie et Joseph font halte. Marie se repose sur une pierre.
- * 2. Joseph part seul dans la cité à la recherche d'une auberge, mais la foule est telle qu'il ne trouve rien.
- * 3. Il revient en avertir Marie qui décide d'entrer malgré tout.
- * 4. Une fois en ville, le couple rencontre la fille d'un riche propriétaire, à qui Marie demande un abri dans sa maison. La fille répond qu'elle doit en référer à son père et qu'elle insistera auprès de lui.
- * 5. Le père, d'abord très réticent vu l'affluence qu'il a déjà chez lui, finit, sur la suggestion de sa fille, par accepter de les héberger dans une étable.
- * 6. Le couple s'y installe avec l'aide de la jeune fille, qui ne peut pas les aider beaucoup vu son handicap, mais qui leur fait apporter nourriture et boisson.
- * 7. Au milieu de la nuit, l'étable se trouve éclairée par une vive lumière, assurée par trois grands cierges « inextinguibles » posés sur trois candélabres d'or fin. Ils brûlent encore, l'un à Constantinople, les deux autres à la Mecque.
- * 8. Marie alors demande à Joseph d'appeler la fille de la maison. Il fait trois appels.
- * 9. La fille de la maison se réveille et court chez Marie, en soulignant une fois de plus son handicap.
- * 10. Quand elle arrive, l'enfant est déjà né. [Précision absente du *Romanz* : Il était sorti par l'oreille, par où il avait été conçu]. La virginité de Marie est rappelée par l'évocation du motif de la *semblance* de la *verrine*.
- * 11. Miracle : quand la « fille sans mains » (on lui donne ici pour la première fois le nom d'Anastasie) veut prendre l'enfant dans ses bras, elle retrouve l'usage de ses mains.
[Digression, absente du *Romanz*, sur les prophéties, qui sont désormais accomplies]

- * 12. Anastasie le couche alors dans une crèche et l'enveloppe de linges blancs.
- * 13. Elle va ensuite montrer ses nouvelles mains à son père, un haut dignitaire religieux juif, en lui disant qu'elles lui ont été rendues par le « Sauveur du monde » qui venait de naître. Colère du Juif, furieux que sa fille trahisse de la sorte sa religion.
- * 14. Il prend son épée et veut lui trancher les mains. Mais il devient brusquement aveugle.
- * 15. Sa fille lui dit qu'il ne serait guéri qu'après une profession de foi en la Vierge Marie, Mère de Dieu.
- * 16. Cette profession faite, il retrouve la vue.
- * 17. Dans la crèche sont présentes deux bêtes silencieuses, qui réchauffent l'Enfant Jésus.
- * 18. Cette naissance dans la crèche est une manifestation (une preuve) d'humilité.
- * 19. Sur l'emplacement de la crèche fut construite une église où reposent saint Jérôme, sainte Paule et sainte Eustache.
- * 20. La paille ou le fourrage de la crèche fut placé dans cette même église, avant d'être transporté à Sainte-Marie-Majeure.

*

Les constituants 1 à 16 ont pour modèle le *Romanz de saint Fanuel*, à quelques détails près : en 10, la précision de l'oreille, en tant qu'endroit de la conception et de la naissance est propre au *Myreur*, tout comme la digression sur l'accomplissement des prophéties, qui figure entre le 11 et le 12. Ces deux questions seront discutées plus loin.

Tout ce qui, chez Jean d'Outremeuse, précède le n° 1, à savoir le recensement et ses modalités qui permettent d'expliquer la présence de Marie et de Joseph à Bethléem, ne provient pas du *Romanz*. Ces données ont été commentées dans le fichier précédent. On n'y reviendra plus.

Nécessiteront également un commentaire spécial les éléments concernant la crèche qui suivent le n° 16. La présentation des deux animaux ne renvoie que très partiellement au *Romanz*, les n° 18-20 ne figurent pas dans le *Romanz*. Jean d'Outremeuse les a empruntés à une autre source.

E. Des aspects particuliers

1. Ressemblances et différences

Ces réserves faites, on peut conclure qu'en ce qui concerne le récit de la Nativité et l'histoire d'Anastasie, le chroniqueur liégeois a suivi le *Romanz* avec une grande fidélité.

Comme on l'a dit en commençant, on retrouve des deux côtés toute une série de motifs bien précis et, de plus, dans le même ordre, ce qui est également très significatif.

Toutefois Jean d'Outremeuse a fortement résumé son modèle, notamment en retravaillant la forme. La plupart des nombreux dialogues du *Romanz* ont disparu dans *Ly Myreur*, le chroniqueur préférant manifestement la forme narrative à la forme dialoguée.

D'autres observations plus ponctuelles pourraient également être faites concernant les ressemblances et les différences entre les deux textes. Épinglons-en quelques-unes.

On relèvera d'abord quelques brèves mais fort intéressantes correspondances de détail et de vocabulaire. Dans les deux versions du n° 1, Marie s'assied pour se reposer « sur une pierre blanche » ; dans le n° 4, Marie demande à la jeune fille de passage de lui prêter un *anglechon* de sa maison ; dans le n° 8, Joseph, dans les deux textes aussi, *huche* trois fois la fille de la maison ; dans les n° 15 et n° 16, la même expression « sans luxure, dans la virginité » se retrouve dans la bouche d'Anastasia dans *Li Romanz* (*Et son chier filz, que je vi né / Sans luxure en virginité*) et dans celle de son père dans *Ly Myreur* (*qui de la vergue est neis sens luxure et sens pechiet, mains en pure virginiteit*).

Ces quelques correspondances de détail – très précises – ne font évidemment que confirmer ce qui était déjà évident par ailleurs, vu le nombre important de constituants semblables se succédant dans le même ordre.

En ce qui concerne les différences, il serait vain de détailler toutes celles qui sont dues au passage d'un style majoritairement dialogué chez l'un à un style majoritairement narratif chez l'autre, de détailler aussi les légères différences de contenu, dues simplement au résumé. Ainsi – ce sera le seul exemple que nous donnerons – le père d'Anastasia, dans le *Romanz*, est présenté comme grand-prêtre et docteur de la Loi (*Ses peres estoit arche prestres / Et de cele loi estoit mestres*) ; il n'est plus qu'un docteur de la Loi chez Jean d'Outremeuse (*astoit I des maistres de la loy*).

Il vaut mieux s'arrêter là et consacrer le reste du fichier à ce qui mérite un commentaire. Il y a d'abord les trois lumières « inextinguibles » (n° 7), laissées en suspens un peu plus haut.

2. Les trois lumières « inextinguibles »

Cet éclairage d'un type très spécial est présent dans *Ly Myreur* et dans *Li Romanz*. Au milieu de la nuit, une vive lumière envahit brusquement le local où Marie et Joseph sont

endormis. Aussi forte que celle du soleil à midi, elle est due à la descente de trois grands cierges « inextinguibles » posés sur trois candélabres d'or fin.

Ici encore, pour comprendre ce motif, il faut partir des apocryphes les plus anciens. Chez eux la naissance miraculeuse de Jésus s'accompagne d'une lumière très vive, mystérieuse, apparue brusquement et symbolisant vraisemblablement « la lumière du Christ ».

Nous ne prendrons que deux exemples. Ainsi celui du *Protévangile de Jacques* (XIX, 2, p. 99, EAC I), où Joseph est parti chercher l'aide d'une « sage femme juive », avec laquelle il revient vers la grotte où il avait laissé Marie :

[...] ils se tinrent à l'endroit de la grotte. Et une nuée lumineuse couvrait la grotte. Et la sage-femme dit : « Mon âme a été exaltée aujourd'hui, parce qu'aujourd'hui mes yeux ont vu des choses extraordinaires : le salut est né pour Israël. » Et aussitôt la nuée se retira de la grotte et une grande lumière apparut dans la grotte, au point que les yeux ne pouvaient la supporter. Et peu à peu cette lumière se retirait jusqu'à ce qu'apparût un nouveau-né ; et il vint prendre le sein de sa mère Marie. Et la sage-femme poussa un cri et dit : « Qu'il est grand pour moi, le jour d'aujourd'hui : j'ai vu cette merveille inédite. »

ou celui de l'*Évangile du pseudo-Matthieu* (XIII, 2-3). La lumière mystérieuse y joue aussi un rôle important, quoique différent de celui du récit précédent. Elle est présente avant la naissance, mais à un autre moment que dans *Li Romanz* et *Ly Myreur*, puisqu'elle se manifeste pour éclairer la grotte dans laquelle le couple trouve refuge :

Joseph fit arrêter la monture et invita Marie à descendre de la bête et à entrer dans une grotte où régnait une obscurité complète, car elle était totalement privée de la lumière du jour. Mais, à l'entrée de Marie, toute la grotte se mit à briller d'une grande clarté, et, comme si le soleil y eût été, ainsi elle commença tout entière à produire une lumière éclatante, et, comme s'il eût été midi, ainsi une lumière divine éclairait cette grotte. Et cette lumière ne s'éteignit ni le jour ni la nuit, aussi longtemps que Marie y accoucha d'un fils, que des anges entourèrent pendant sa naissance, et qu'aussitôt né et debout sur ses pieds ils adorèrent en disant : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

C'est apparemment la présence même de Marie – et de l'enfant qu'elle porte – qui éclaire la grotte, dont la clarté égale celle du soleil à midi. Et, précise le rédacteur, cette lumière dura jusqu'à la naissance de Jésus. Marie aurait accouché seule, ou entourée d'anges, dans une lumière divine.

C'est très probablement ce motif ancien qui réapparaît ici sous la forme d'une lumière « inextinguible » provenant de cierges mystérieux.

*

Le motif du « feu inextinguible » est assez régulièrement utilisé au Moyen Âge. Nous l'avons d'ailleurs rencontré dans notre étude sur le Virgile de Jean d'Outremeuse, où il

intervient à deux reprises dans le récit de prodiges qui accompagnèrent la vie du magicien. On se souviendra ainsi, à Rome, du feu toujours allumé pour les pauvres et surveillé par un archer d'airain et, à Naples cette fois, des deux cierges *ardant perpetueis* (« brûlant perpétuellement ») et de la lampe qui, elle aussi, brûlait *toujours sens estindre et sens amenrir* (diminuer), objets magiques que Virgile avait enfermés dans un endroit souterrain de son jardin.

Le cas qui nous occupe, celui de cierges apparus lors de la naissance de Jésus à Bethléem, s'il est différent des exemples donnés à l'instant, est relativement courant dans la littérature médiévale. La meilleure étude récente sur cette question est due à Claude Roussel, *Conter de geste*, Genève, 1998, p. 285-290. Ces cinq pages fournissent non seulement un examen attentif du contenu mais l'accompagnent d'un grand nombre d'attestations des XIIIe et XIVe siècles, où il est fait état tantôt de deux, tantôt de trois, tantôt même de quatre cierges réputés inextinguibles.

À propos de ce motif, on apprend, en lisant Claude Roussel, que si son origine est obscure, il est fort ancien, puisqu'à l'époque de saint Augustin déjà (*Cité de Dieu*, XXI, 6), on racontait « qu'il y avait à Rome dans un temple de Vénus un candélabre donnant en plein air une lumière qui ne pouvait être éteinte ni par la tempête ni par la pluie ». On y apprend aussi que les femmes berbères disaient « qu'une lampe s'allume à chaque naissance ». Y aurait-il dans le folklore universel un lien symbolique entre la lumière et la naissance ?

Claude Roussel examine aussi avec attention, dans la littérature médiévale, d'autres données plus précises en rapport avec les cierges de Bethléem, et notamment leur localisation, à Constantinople et – plus curieux encore – à la Mecque, chez les Sarrasins. On se souviendra que l'auteur du *Romanz de Fanuel* (v. 1515), source de Jean d'Outremeuse, était d'ailleurs un rien perplexe à propos de ce dernier point : « Ce n'est pas parce que Dieu aime les Sarrasins, [que les cierges sont là] » (*Non pas por ce que Dieu les aint*) ; Jean d'Outremeuse, lui, ne se pose pas de question à ce sujet.

Nous n'irons pas plus loin dans la discussion, nous contentant, pour illustrer le motif, de retranscrire deux citations reprises à Claude Roussel (p. 287-288) et dont nous avons assuré la traduction en français moderne.

La première est tirée du *Roman de Mahomet*, d'Alexandre du Pont, écrit en 1258. Elle signale trois luminaires :

Tous jors i durent en ardant
 doi cerge de vertu molt grant,
 dont li candelabre sont d'or.
 Ils valent .i. molt grant tresor,
 car il ne pueent estre estaint :
 ne mie pour chou que Dex l'aint,
 ains lor fu la vertus donnee
 en la glorieuse jornee
 que Dex em Betleem fu nés.
 De teus trois fu enluminés, [teus : = tous ?]
 ki molt sont vertuoues et noble.
 Li tiers est en Constantinoble,
 a la tombe sainte Souphye
 ki fu virgene de bonne vie.
 Ne sai pas par quele aventure
 li doi sont a la sepulture
 de Mahomet le renoié,
 mais molt i sont mal emploié.

Sans cesse restent allumés
 deux cierges miraculeux,
 sur des candélabres d'or.
 Ils valent un immense trésor,
 car on ne peut les éteindre :
 ce n'est pas que Dieu les aime,
 mais leur vertu leur fut donnée
 en la journée glorieuse
 où Dieu est né à Bethléem.
 De tous ceux qui furent allumés
 trois ont une vertu forte et connue.
 Un des trois est à Constantinople
 sur le tombeau de sainte Sophie
 qui fut une vierge de bonne vie.
 Je ne sais par quel hasard
 les deux autres sont sur la sépulture
 de Mahomet, le renégat,
 mais ils y sont très mal utilisés.

(v. 1916-1933, éd. Y.G. Lepage, Paris, 1977)

La seconde provient d'une chanson de geste de la première moitié du XIV^e siècle, appartenant au deuxième cycle de la croisade et intitulée *Le Bâtard de Bouillon*. L'auteur du poème ne signale que deux luminaires, l'un à La Mecque, l'autre à Constantinople :

La [Miekés] est li Mahommés de chelle gent dervee
 En la mahommerie qui est d'or fin ouvree.
 Pendus à l'aïmant pour faire renommee ;
 La est li candelabres ; ch'est le chierge loee
 Qui cha jus aparut, par miracle ordenee,
 Quant Jhesucris nasqui de la Vierge senee.
 En l'estable des boes fu sa jouvente nee ;
 Clarté i envoya la poissanche disreee :
 .ii. chierges reluisans, qui ardent le vespree,
 Et par jour et par nuit en est clarté livree.
 Des .ij. chierges en est li une demouree ;
 Dedens Constentinoble en fu l'autre portee :
 Devant Sainte Souffie, une dame honneee,
 Art par nuit et par jour, ch'est choze destinee,
 Et de Dieu le majour divinement creee.

La Mecque est le temple de ces dévoyés.
 Dans le sanctuaire, tout ouvragé d'or,
 là suspendu à un aimant pour la montre
 se trouve le candélabre ; c'est le cierge célèbre
 qui apparut ici-bas, sur un ordre miraculeux,
 quand Jésus-Christ naquit de la vierge sage.
 Dans l'étable des bœufs, son jeune enfant est né ;
 la puissance avisée y envoya la clarté :
 deux cierges brillants, qui brûlent le soir
 et, jour et nuit, livrent leur clarté.
 L'un des deux cierges est resté ;
 l'autre fut transporté à Constantinople
 devant sainte Sophie, une dame honorée ;
 il y brûle jour et nuit : chose voulue par le destin
 et divinement créée par Dieu le très grand.

(v. 1364-1378, éd. R.-F. Cook, Genève-Paris, 1972)

Passons maintenant à un autre innovation de Jean d'Outremeuse par rapport à sa source. Placée entre le n° 11 et le n° 12 et traitant ses « prophéties désormais accomplies », elle coupe en deux l'histoire d'Anastasia.

De quoi donc s'agit-il ?

3. Les prophéties sont accomplies, celles des anciens prophètes et celles de Virgile

L'intertitre choisi reprend les mots même de la rubrique du *Myreur*. Mais en réalité, le chroniqueur ne développe pas le sujet annoncé. Ainsi, en ce qui concerne les anciens Prophètes, il ne fait qu'affirmer sans autre détail que leurs prédictions se sont réalisées lors de la nuit de Noël.

Et dans le paragraphe suivant, c'est à peine s'il consacre quelques mots à une autre prophétie, qui n'a d'ailleurs rien à voir avec l'Ancien Testament. En effet il l'a lui-même inventée et mise dans la bouche d'un personnage dont il s'est longuement occupé par ailleurs, Virgile. Mais cette pseudo-prophétie virgilienne est évoquée ici si brièvement que nous croyons devoir en dire quelques mots.

Nous avons déjà traité ailleurs ce sujet, particulièrement dans le premier chapitre de notre article sur *La prédiction d'éternité conditionnelle portant sur des statues et des bâtiments dans la littérature médiévale* ([FEC, 27, 2014](#)). Rappelons que sous la plume du chroniqueur liégeois, l'auteur de *l'Énéide* était devenu non seulement un magicien mais aussi un prophète du Christ. À ce propos, le *Myreur*, I, p. 233-235, par exemple, contient des données particulièrement significatives, que les intertitres du manuscrit à cet endroit résumant fort bien : *La prophecie Virgile de la virge Marie* et *La confession katolique Virgile*. C'est à ce passage que renvoie la formule *enssi com j'ay dit deseur* qu'emploie ici Jean d'Outremeuse.

Il y est raconté que Virgile, à Rome même où il est alors bien en cours, façonne une statue de cuivre qu'il place sur un socle de marbre. Elle représente une vierge, portant sur la poitrine une inscription latine dont la traduction *en romans* était « *Che ymaige chi ne chairat / Jusqu'en virge enfant aurat* ». Devant ses auditeurs, sceptiques, qui l'interrogent sur cette prédiction, il se lance dans un long discours, mêlant prophétie et profession de foi.

Il y annonce notamment que, dans quarante-trois ans, le seul vrai Dieu descendra dans une vierge, sans corrompre sa virginité, et que cette incarnation sera précisément marquée par la chute de la statue de la vierge qu'il avait fabriquée et installée sur son socle. Et effectivement, note Jean d'Outremeuse, *ihl dest voir (= vrai), car sitoist que Nostre-Damme*

sainte Marie oit enfanteit, ly ymaige chaait jus de pyleir (= en bas du pilier) et debrisa tout (= se brisa complètement) (p. 235).

Cela dit, Jean d'Outremeuse reviendra encore plus loin sur cette pseudo-prophétie virgilienne. Une allusion à celle-ci figure en effet dans la biographie de Tibère (*Myreur*, I, p. 433-436). L'empereur, très malade, raconte le chroniqueur, ne fut guéri que par le Saint-Suaire, portant imprimée la face du Christ, que vint lui montrer sainte Véronique ; après cela, il ne voulut plus que l'on persécute les Chrétiens. À ses sénateurs qui contestaient sa position de clémence, il aurait, toujours selon Jean d'Outremeuse, tenu un discours évoquant notamment *l'ymaige sour unc pyleir* qu'avait fait dresser Virgile et qui s'effondra lors de la Nativité.

Pour en revenir à ce qui s'est passé la nuit de Noël, on rappellera – mais est-ce bien nécessaire ? – que la chute de la statue de la Vierge n'a aucun rapport avec une prophétie bien attestée scripturairement et émanant d'un saint Prophète de l'Ancien Testament. On est en présence d'une prédiction inventée par le chroniqueur liégeois et attribuée à un personnage historique, Virgile que ce même chroniqueur a arbitrairement transformé en « prophète du Christ ». On nage dans la fiction.

Passons maintenant au commentaire des passages où Jean d'Outremeuse s'écarte plus ou moins fort du *Romanz de saint Fanuel*. Nous commencerons par les animaux de l'étable.

4. Les animaux de l'étable

Si l'on se réfère au texte du *Romanz* présenté plus haut, on se souviendra que son auteur avait présenté dans les termes suivants les animaux de la crèche :

En cele creche ou Diex estoit	Dans cette crèche, où Dieu se trouvait,
Deus mues bestes i avoit.	il y avait deux bêtes silencieuses.
L'une s'ert vache debonere,	L'une était une vache paisible,
Et l'autre iert mule por mal traire. 1670	l'autre une mule porte-malheur.

L'auteur du *Romanz* avait veillé à développer le sujet, comme l'attestent les vers suivants :

La vache as cornes qu'ele avoit	La vache, avec ses cornes,
Nostre segnor acovetoit,	abritait (couvait ?) Notre-Seigneur ;
La mule as denz le descovroit.	la mule avec ses dents le découvrait.
Savés que ce senefioit ?	Savez-vous ce que cela signifiait ?
La vache qui Dex coveta 1675	La vache qui protégeait Dieu
En essample senefia	montrait par son exemple
Que la novele loi vendroit	que la nouvelle loi viendrait,
Qui la vieille acaableroit ;	qui l'ancienne accablerait.

<p>Et la mule que je vos di Senefia, quant descovri, La viese loi qu'est abatue Et despecie et corrompue,</p>	<p>1680</p>	<p>Et la mule dont je vous parle représentait, en découvrant l'enfant, que la vieille loi était abattue, démolie et corrompue.</p>
---	-------------	--

Il est clair que, pour l'auteur du *Romanz*, ces deux bêtes symbolisaient, l'une, la nouvelle Loi, l'autre, l'ancienne. C'était en quelque sorte une reprise de l'opposition entre Anastasie, qui avait déjà reconnu le Christ, et son père, grand-prêtre juif et docteur de la Loi, refusant violemment de le faire et obligé *in fine* de céder.

Pourquoi Jean d'Outremeuse a-t-il, à cet endroit précis, abandonné sa source ? N'a-t-il pas voulu répéter le motif de l'opposition entre les deux lois ? Ou plus simplement a-t-il préféré la version, plus ancienne, de l'âne et du bœuf ? C'est difficile à dire. Quoi qu'il en soit, après une introduction (*avoit Il biestes mues*) rappelant très fort celle du *Romanz* (*Deus mues bestes i avoit*), il abandonne complètement la vision, quelque peu théologique, de l'auteur du *Romanz*, pour fournir à son lecteur l'ancienne formule, la seule qui sera conservée dans l'imaginaire chrétien occidental, celle de l'âne et du bœuf, avec comme seule fonction, apparemment, celle de réchauffer l'enfant en période de grand froid.

On sait que les animaux autour de l'enfant ne constituent pas un motif canonique. Ils n'apparaissent qu'avec les apocryphes, et pas chez tous d'ailleurs. Ni le *Protévangile* de Jacques ni la *Vie de Jésus en arabe* ni le *Livre arménien de l'enfance* par exemple n'en font état. Par contre, ils sont bien présents dans l'*Évangile du pseudo-Matthieu* (XIV).

Selon l'auteur de cet apocryphe, l'accouchement a lieu dans une grotte, et ce n'est que deux jours plus tard que Marie quitte cet abri pour entrer dans une étable et déposer l'enfant dans une crèche, où « le bœuf et l'âne, fléchissant les genoux, adorèrent celui-ci ».

5. Le recours à l'Ancien Testament comme procédé de composition courant

La suite du pseudo-Matthieu est intéressante, en ce qu'elle montre clairement l'origine lointaine – scripturaire et prophétique – de ce motif animalier :

Alors furent accomplies les paroles du prophète Isaïe disant : « Le bœuf a connu son propriétaire, et l'âne, la crèche de son maître », et ces animaux, tout en l'entourant, l'adoraient sans cesse. Alors furent accomplies les paroles du prophète Habacuq disant « Tu te manifesteras au milieu de deux animaux ». Et Joseph et Marie, avec l'enfant, demeurèrent au même endroit pendant trois jours » (pseudo-Matthieu, XIV, p. 134, trad. EAC I, 1977).

Ces références vétérotestamentaires furent reprises dans la tradition. Elles se retrouvent notamment chez Pierre le Mangeur lorsque, au chapitre V (*De nativitate Salvatoris*) de son *Histoire scolastique*, il évoque le bœuf et l'âne ainsi que la mangeoire dans laquelle fut déposé Jésus (*in quo repositus est Jesus*). Et la phrase est immédiatement suivie du renvoi aux deux prophéties de l'Ancien Testament :

Ad quod quidam referunt illud Isaiae : Cognovit bos possessorem suum, et asinus praesepe Domini sui (Isa. I). Et illud Habacuc : In medio duorum animalium cognosceris.

celle d'Isaïe (*Cognovit bos possessorem suum, et asinus praesepe Domini sui*) et celle d'Habaquq dans la version des Septante (*In medio duorum animalium cognosceris ; 2.3.2*).

L'intervention de ces références vétérotestamentaires nécessite quelques mots de commentaire. Elle est en effet révélatrice d'un procédé de composition courant.

L'âne et le bœuf interviennent effectivement dans un texte d'Isaïe (I, 2-3) où le prophète, parlant au nom de Yahweh, se plaignait amèrement de l'ingratitude d'Israël, son peuple. Voici ce texte :

J'ai nourri des enfants et je les ai élevés,
et eux se sont révoltés contre moi.
Le bœuf connaît son possesseur
et l'âne la crèche de son maître ;
mais Israël n'a point de connaissance,
mon peuple n'a point d'intelligence.

Mais ce texte fait allusion à l'Israël de l'époque d'Isaïe qui a « oublié » d'où il vient et qui se révolte contre son Dieu, alors que les animaux eux-mêmes restent étroitement liés à leur maître qu'ils connaissent bien. Rien dans ces phrases ne se rapporte à la naissance de Jésus. Le lien entre le texte d'Isaïe et celui des auteurs chrétiens sur la crèche de Bethléem est tout à fait artificiel. La prophétie d'Isaïe n'annonce pas Bethléem ; en réalité, elle a été utilisée par les rédacteurs chrétiens pour raconter Bethléem. Il faut donc inverser le sens de la relation entre les textes. En réalité, les deux animaux intervenant dans la prophétie furent empruntés à celle-ci, détournés du sens primitif et déplacés dans le récit de la Naissance à Bethléem pour l'enrichir – ou pour le constituer.

Le cas d'Habaquq est un peu plus compliqué en ce sens que les animaux n'interviennent que dans le texte des Septante, à la suite d'ailleurs d'une erreur de traduction. La phrase *In medio duorum animalium cognosceris* n'apparaît d'ailleurs plus dans nos Bibles modernes, qui

ne travaillant pas sur la traduction des Septante, n'ont plus ce texte. Le « Tu te feras connaître entre deux animaux » est donc au départ le résultat d'une erreur de traduction.

Mais, dans un certain sens, peu importe pour nous, parce que c'est le texte qu'avaient sous les yeux des gens comme le pseudo-Matthieu, saint Jérôme, saint Augustin, Pierre le Mangeur, Jacques de Voragine, et les autres auteurs du moyen âge latin.

Au départ, le texte qui nous intéresse n'est donc rien d'autre résultat d'une traduction fautive. Mais l'histoire de cette pseudo-prophétie ne s'arrête pas là. La tradition chrétienne l'a en effet interprétée de différentes manières.

Ainsi, pour saint Jérôme (*in Abac.* 2.3.2, cfr *CCSL* 76 A, 631), le plus simple – c'était aussi, précisait-il, l'opinion commune – était d'y voir une allusion au Sauveur, qu'Habaquq aurait imaginé « crucifié entre deux larrons ». Pour sa part, saint Augustin (*Cité de Dieu*, XVIII, 32) laissait la porte ouverte à plusieurs interprétations : il s'agissait toujours du Seigneur bien sûr, mais « au milieu des deux Testaments, ou entre les deux larrons, ou encore au milieu de Moïse et d'Élie, conversant avec eux sur la montagne ».

On verra sur ce point l'article de R. Courtray, *La figure des deux larrons chez Jérôme*, dans A. Cain, Joseph Lössi, [Éd.], *Jerome of Stridon : His Life, Writings, and Legacy*, Aldershot, 2009, p. 105-116, avec, p. 108, le texte de saint Jérôme (*in Abac.* 2.3.2, cfr *Corpus Christianorum. Series Latina*, 76 A, 631) : *Porro simplex interpretatio, et opinio vulgi de Salvatore intellegit, quod inter duos latrones crucifixus agnitus est.* Cfr aussi : J. Ziegler, *Ochs und Esel an der Krippe. Biblisch-patristische Erwägungen zu Is 1,3 und Hab 3,2 (LXX)*, dans *Münchener Theologische Zeitschrift*, t. 2, 1952, p. 385-402.
<<https://ojs.ub.uni-muenchen.de/index.php/MThZ/article/viewFile/296/201>>

Point n'est besoin d'insister sur la facilité avec laquelle la tradition utilise les prophéties, moins pour expliquer les événements que pour les imaginer. On l'a déjà vu *supra* dans l'épisode du recensement. On aura l'occasion d'en reparler ailleurs.

Quoi qu'il en soit, c'est cette version ancienne (âne et bœuf) qui l'a emporté sur l'autre (mule et vache). Et dans nos crèches actuelles, ils continuent à occuper une place de prédilection, même si d'autres animaux viennent parfois les rejoindre, comme des moutons ou des agneaux (apportés par les bergers), des chameaux ou des dromadaires (amenés par les Rois Mages).

6. Le foin et la crèche de Bethléem

L'information de Jean d'Outremeuse (§ 17) sur la paille ou le fourrage (*ly fain ou ly four*) de la crèche de Jésus qui se serait retrouvé à l'Église Sainte-Marie Majeure provient du

chapitre V de Pierre le Mangeur qui la met du reste au compte de la tradition (*dicitur*) : *Dicitur quod fenum in quo jacuit Jesus, delatum est Romam ab Helena, et est in ecclesia Sanctae Mariae Majoris* « On dit que le foin sur lequel coucha Jésus, fut amené à Rome par Hélène, ou il se trouve dans l'Église de Sainte Marie Majeure. » Des deux côtés, le transfert de la relique est attribué à sainte Hélène.

On notera que plus haut (*Myreur*, I, p. 77-78), dans sa section consacrée aux *Indulgentiae ecclesiarum* de Rome, le chroniqueur liégeois présentait *l'engliese de Nostre-Damme le Maiour*, une des sept églises majeures de Rome, sans faire état de ce fourrage, mais il est vrai qu'il mettait l'accent, moins sur les reliques, que sur les indulgences que méritait la visite de l'ensemble de l'église aux différentes fêtes.

Nous n'avons pas mené une enquête approfondie pour tenter de savoir ce qu'étaient devenues aujourd'hui ces reliques, et nous nous contenterons de renvoyer un lecteur intéressé à la page de [Wikipédia](#) sur la Basilique Sainte-Marie-Majeure qui comporte une rubrique intitulée *La première crèche et les reliques* que nous transcrivons ci-dessous :

« Dans cette basilique est conservée la première crèche qui ait été réalisée en pierre. On la doit au pape Nicolas IV qui en 1288 passa commande à Arnolfo di Cambio d'une représentation de la Nativité. Cette tradition remonterait l'an 432 lorsque le pape Sixte III (432-440) aurait créé dans la basilique originelle une « grotte de la Nativité » inspirée de celle de Bethléem, ce qui fit donner à cette église le nom de Notre-Dame *ad praesepem* (du latin : *praesepium*, « mangeoire »).

Des pèlerins revenant de Terre sainte en ramenèrent par ailleurs de précieux fragments du bois du Saint Berceau (en italien *Sacra Culla*, du latin *cunabulum*), qui sont encore aujourd'hui conservés dans un reliquaire doré. »

Peut-être la précieuse pièce se trouve-t-elle dans le *Museo* de cette basilique appelée parfois la « Bethléem d'Occident » (*Bethlemme d'Occidente*) et où, comme le signale le [site officiel](#) du monument, un local est consacré au *Cristo nel mistero della Natività e della Passione*. En tout cas, [le site](#) de la basilique de la Nativité à Bethléem signale qu'à Rome, « dans la Basilique Sainte-Marie-Majeure, sont vénérées des planches considérées comme des reliques de la mangeoire ». Les auteurs du volume sur *Mages et Bergers*, 2000, précisaient (p. 52) que ces reliques « aujourd'hui discutées » étaient « cinq bouts de bois qui auraient pu être le support de la mangeoire ». À propos de la crèche de Bethléem, les mêmes rédacteurs noteront, au même endroit, qu'en 420, saint Jérôme, qui connaissait bien les lieux, « se lamentait sur le remplacement de l'humble mobilier des origines -- en argile ! -- par une crèche en argent ».

Barthélemy de Trente, une des sources du Voragine de *La légende dorée*, écrivait de son côté :

Rome fit statio ad Sanctam Mariam Maiorem, ubi est presepe Domini et cunabula eius, in quibus pro nostra salute iacuit Deus infans. (Barthélemy de Trente, *Liber epilogorum*, ch. XII, *De Nativitate*, p. 34, éd. E. Paoli, 2001)

À Rome il y a une station à Sainte-Marie-Majeure, où se trouvent la crèche du Seigneur et son berceau. L'enfant Dieu y était couché pour notre salut. (Trad. personnelle)

7. Des tombes, une chaise et d'autres choses

Comme pour les reliques de la mangeoire, les informations de Jean d'Outremeuse sur les tombes de saint Jérôme, de sainte Paule et de sainte Eustache remontent – directement ou non – à Pierre le Mangeur.

En effet, immédiatement après avoir présenté le foin comme une tradition, sans citer de garants, l'auteur de l'*Histoire scolastique* mentionne les tombeaux comme une donnée de fait :

Dicitur quod fenum in quo jacuit Jesus, delatum est Romam ab Helena, et est in ecclesia Sanctae Mariae Majoris. Intra basilicam, non longe a praesepio quiescit Hieronymus. Paula quoque et Eustochium in Bethlehem quiescunt.

On dit que le foin sur lequel coucha Jésus fut amené par Hélène à Rome, où il se trouve dans l'Église Sainte-Marie-Majeure. Jérôme repose dans la basilique, non loin de la crèche. Paule aussi ainsi qu'Eustache reposent à Bethléem. (Trad. personnelle)

Cela dit, il est exact que Bethléem offre aux pèlerins beaucoup de *curiosa* : plusieurs autres grottes en effet communiquent avec celle de la Nativité. On cite notamment (a) celle où dormait saint Joseph quand l'ange lui ordonna de fuir en Égypte avec l'enfant et avec Marie, (b) celle qui servit de sépulture aux enfants tués par Hérode et (c) celle où se retirait saint Jérôme pour travailler.

Jean de Mandeville, dans la version liégeoise de son *Livre*, fournit une description des richesses de ce lieu saint :

Item, delez la tour de celle eglise dessus dite, a la dextre partie, en descendant par .xvj. degrez, est le saint lieu ou Nostre Sire nasqui, qui est moult noblement ouvrez de marbre et gentement point d'or et d'asur et d'autres coulours ; et delez, a .iij. pas, est la creppe du buef et de l'asne, et assez prez est le puis ou l'estoille chey qui avoit conduit les roys Jaspar, Melcior et Balthazar. [...] Item, au dessoubz de l'encloistre de celle esglise, par .xviij. degrez, a la destre partie, est le charnier des Innocens, ou leurs osseaux gisent. Item, devant le lieu ou Nostre Sire fu nez est la tombe saint [Jherome], qui fu docteur et translata le Psaltier et la Bible de hebrieu en latin; et dehors l'esglise est la chayere sur quoy il seoit quant il les translata. (p. 41, éd. Tyssens-Raelet, 2011)

Près de la tour de l'église dont on vient de parler, dans la partie droite, en descendant un escalier de seize marches, est le saint lieu où naquit notre Seigneur. Il est très richement décoré de marbre et finement peint d'or, d'azur et d'autres couleurs. Tout près, à quatre pas, se trouve la crèche du bœuf et de l'âne, et un peu plus loin le puits où tomba l'étoile qui avait guidé les rois Melchior, Gaspar et Balthasar. [...] Et en-dessous du cloître de cette église, par un escalier de dix-huit marches, on arrive au cimetière des Innocents, où sont leurs ossements. Et, devant l'endroit où naquit notre Seigneur se trouve la tombe de saint Jérôme, qui fut docteur de l'Église et traduisit de l'hébreu en latin le Psautier et le Bible ; et en dehors de l'église, la chaise sur laquelle il était assis lors de la traduction. (trad. personnelle)

Ce qui est en tout cas historique, c'est que saint Jérôme vécut à Bethléem les dernières années de sa vie pour y poursuivre ses travaux de traduction, et qu'il y fut rejoint par Paule et sa fille Eustache, deux grandes dames romaines qui financèrent de leurs deniers la construction de divers bâtiments monastiques près de la grotte. Ces dames moururent avant Jérôme, et les trois personnes furent enterrées à Bethléem. On sera plus réticent sur l'historicité de la tombe des Saints Innocents, et sur celle de la relique mentionnée par Jean de Mandeville :

Item, a .lx. toises pres de celle eglise est une eglise de saint Nicholay, ou Nostre Dame se reposa après son enfantement, et pour tant qu'[elle] avoit trop de lait en ses mammelles si qu'il li faisoit mal, elle en getta illuec sur une [rouge] pierre de marbre si que encore y sont les [taches] blanches, car je les baisay. (*ibid.*, éd. Tyssens-Raelet)

On trouvera d'autres détails sur le site [Christus Rex](#) du Vatican et sur les pages correspondantes du site des Franciscains [bethleem.custodia](#).

8. Pierre le Mangeur et Jacques de Voragine sur la crèche

Arrivé à ce point du récit, il peut être utile, en guise d'illustration et de comparaison, de noter ce que racontent sur la crèche Pierre le Mangeur et Jacques de Voragine.

Qu'en est-il d'abord de **Pierre le Mangeur** ? Dans son chapitre V (*De nativitate Salvatoris*), après avoir donné les informations reprises ci-dessus, l'auteur de *l'Histoire scolastique* tente, à l'aide de détails concrets, de reconstituer les événements de Bethléem. Vu l'affluence, écrit-il en substance, il était difficile pour des pauvres d'être accueillis dans de véritables maisons. Aussi le couple ne trouva-t-il pour s'abriter qu'un simple passage entre deux maisons, protégé par un toit. Les gens l'utilisaient dans leurs moments de détente pour se parler ou pour se voir, ou bien pour éviter le mauvais temps. Joseph avait peut-être (*forte*) fabriqué une mangeoire pour le bœuf et l'âne amenés avec lui et c'est dans cette mangeoire que Jésus fut déposé.

L'allusion à cette mangeoire fournit à l'auteur l'occasion – on en a parlé plus haut – de signaler que se réalisaient ainsi deux prophéties de l'Ancien Testament, celle d'Isaïe et celle d'Habaquq.

Enfin, Pierre le Mangeur termine son chapitre par un exposé de type chronologique assez détaillé sur la date de la naissance de Jésus et sur les âges du monde. Il y évoque des théories selon lesquelles Jésus aurait inauguré le septième âge du monde, alors que pour Jean d'Outremeuse, l'âge de l'Incarnation en était simplement le sixième. Mais il n'est pas question d'ouvrir ici de nouvelles discussions sur la chronologie médiévale.

*

Jacques de Voragine, pour sa part, dans le chapitre V de *La légende dorée*, traitant de *La Nativité du Seigneur*, s'inspire étroitement de Pierre le Mangeur qu'il cite à deux reprises dans le texte suivant :

Ils arrivèrent donc tous deux à Bethléem ; mais ils étaient pauvres, et bien d'autres, qui étaient arrivés là pour la même raison, occupaient toutes les auberges. C'est pourquoi ils ne purent trouver de logement. Ils s'installèrent donc dans un passage public, qui, selon l'*Histoire scolastique*, se trouvait entre deux maisons [Evang. 5, col. 1540 A]. Ce passage couvert, qu'on appelait « caravansérail », offrait un abri aux gens qui s'y rassemblaient pour converser ou pour déjeuner, les jours de repos, ou quand il faisait mauvais temps. C'est là, sans doute (*forte*), que Joseph avait fait une mangeoire pour son bœuf et son âne ; ou bien, selon d'autres, les paysans, quand ils venaient au marché, y attachaient leurs bêtes et on y avait construit une mangeoire. Cette même nuit, veille d'un dimanche, à minuit, la Vierge enfanta son fils et le déposa dans une mangeoire sur du foin. Ce foin, dont le bœuf et l'âne, dit-on, s'étaient abstenus, fut ensuite apporté à Rome par sainte Hélène, d'après l'*Histoire scolastique* [*ibid.*, col. 1539 D]. (trad. A. Boureau, 2004, p. 51)

Concernant la présence d'une mangeoire, on notera que Voragine reprend l'explication donnée par Pierre le Mangeur, et selon laquelle Joseph l'aurait fabriquée pour les animaux qu'il avait amenés avec lui. Il en avance toutefois une autre : selon certains (*secundum quosdam*) écrit-il, elle était déjà là et servaient aux bêtes que les paysans venaient vendre au marché.

Un peu plus loin, dans son commentaire assez approfondi de l'événement, l'auteur de *La légende dorée* revient sur certains détails, notamment l'origine des deux animaux :

En partant pour Bethléem avec Marie enceinte, Joseph emmena avec lui un bœuf, sans doute (*forte*) pour le vendre, afin d'acquitter la capitation pour lui et pour la Vierge et de vivre sur le reste de la somme ; il emmena aussi un âne, sans doute (*forte*) pour transporter la Vierge. Or, de façon surnaturelle, le bœuf et l'âne reconnurent le Seigneur et l'adorèrent en fléchissant les genoux. Et même avant la Nativité, à ce que rapporte Eusèbe dans sa chronique des bœufs qui

labouraient dirent aux laboureurs : « Les hommes manqueront et les moissons profiteront (*Homines deficient, segetes proficient.* » (trad. A. Boureau, 2004, p. 55-56).

allusion évidente au « prodige du bœuf parlant », que nous avons rencontré [plus haut](#) dans notre étude sur les « marqueurs » de la Nativité.

Ainsi donc, Pierre le Mangeur avait noté que Joseph avait amené avec lui un âne et un bœuf (*quos secum adduxerat*), mais sans dire pourquoi. Jacques de Voragine, de lui-même ou sur base d'une de ses lectures, tente de trouver des raisons à son geste, sans toutefois trop s'avancer (on notera le *forte* « sans doute » utilisé à deux reprises, pour introduire les deux raisons). La présence de l'âne s'expliquait évidemment mieux que celle du bœuf.

Jacques de Voragine mentionne l'attitude d'adoration de l'âne et bœuf, mais, à la différence de Pierre le Mangeur, il ne fait aucune allusion aux précédents prophétiques. Isaïe et Habacuc ont complètement disparu. Reste le geste d'adoration des animaux qui « reconnaissent » le Seigneur.

Reste aussi la citation attribuée par Voragine à Eusèbe. C'est en tout cas un motif qui, au Moyen Âge, faisait partie des prodiges annonciateurs de la mort de César. On le rencontre d'ailleurs dans ce contexte chez Jean d'Outremerse (*Myreur*, I, p. 243-244 ; cfr [FEC 22, 2011](#)) En fait, le chroniqueur signale deux prodiges, qui furent interprétés comme des allusions à la mort du grand homme. On les résumera en disant que d'une part le vent avertit les *senateurs des bleis* -- entendons les responsables de l'annonce -- que *les hommes feroient plus toist que les frumens* (« les hommes feraient défaut plus vite que les froments ») et que d'autre part un bœuf tirant une charrue reprocha à son maître de le tourmenter avec son aiguillon, en disant que bientôt on vivrait mieux, *car les grans hommes defalront plus toist que les frumens*.

[\[Suite\]](#)

[\[Accueil\]](#) [\[Biblio\]](#) [\[Texte et Traduction\]](#)

[\[Ch. 1\]](#) [\[Ch. 2\]](#) [\[Ch. 3\]](#) [\[Ch. 4\]](#) [\[Ch. 5\]](#) [\[Ch. 6a\]](#) [\[Ch. 6b\]](#) [\[Ch. 7\]](#) [\[Ch. 8\]](#) [\[Ch. 9\]](#)